

FICHE D'INSCRIPTION 2021 - 2022

L'ATELIER PEREN'ART

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable :

Téléphone de référence (pour les mineurs) :

Email* :

*Important : toutes les informations concernant les cours et l'Atelier seront envoyées par mail.

Jour(s) et horaire(s) choisi (Cf page 3) :

Cochez le(s) cours choisi :

Enfants (6-9 ans)

0 Forfait annuel

0 Trimestriel

0 5 séances

Adolescent (10-15 ans)

0 Cours artistiques (Dessin +
Peinture)

0 Aquarelle

0 Forfait annuel

0 Trimestriel

0 5 séances

0 Bi-mensuel (samedi paire)

Adultes

0 Cours artistiques (Dessin +
Peinture)

0 Aquarelle

0 Forfait annuel

0 Trimestriel

0 5 séances

0 Bi-mensuel (samedi impaire)

Montant : Moyen de Paiement :

Mode de paiement choisi : Date :/...../.....

J'autorise** je n'autorise pas** l'Atelier Peren'Art à diffuser sur son site internet, blog, réseaux sociaux et/ou tout autre document pédagogique ou publicitaire des photos de mes travaux réalisés à l'Atelier Peren'Art.

J'autorise** je n'autorise pas** mon enfant mineur à quitter seul l'Atelier Peren'Art à la fin de son cours.

** Rayer la mention inutile

Comment avez-vous découvert l'atelier ? Internet / Flyers / Amis / Autres

En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Ventes et du Règlement de l'Atelier Peren'Art.

Fait à le/...../..... Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET REGLEMENT DE L'ATELIER PEREN'ART

Les tarifs peuvent être consultés sur le site internet de l'Atelier Peren'Art : www.natachaperez.com et peuvent être remis sur simple demande. Les forfaits annuels sont réglés à l'avance en 1, 3 ou 9 fois selon la formule de paiement choisie : l'ensemble des chèques sont remis à l'inscription et seront encaissés aux dates prévues même en cas d'abandon des cours en cours d'année par l'élève.

Dans le cas de la crise sanitaire que nous avons connu au printemps 2020, les cours seront rattrapés dans la mesure du possible et des cours vidéos ont été transmis durant le confinement. En cas de maladie sur une période prolongée, vous êtes invité à venir échanger avec Natacha Perez afin de trouver un solution ensemble.

Les séances payées à l'heure ou au cours et les stages doivent être réservés et payés d'avance ou au plus tard au début de la séance. Toute annulation à moins de 48 heures du cours ou du stage donnera lieu à sa facturation.

Les absences non justifiées ou pour convenance personnelle (congrés, invitations, empêchements divers) ne donnent droit à aucun dédommagement, ni report. Le report de cours ou de stage est uniquement possible s'il reste des places disponibles dans la période d'inscription. Les retards de l'élève ne donnent droit à aucun report, décalage, rattrapage ou dédommagement.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année, les forfaits annuels seront alors calculés au prorata des séances restantes.

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus quel qu'en soient les raisons et si un accord n'est pas établi, ils ne seront pas repris et seront perdus.

Les séances achetées à l'unité (par 5 ou 10) sont valables uniquement entre septembre et juin de l'année scolaire d'achat et ne peuvent être reportée sur la rentrée d'après. Si l'élève n'a pas terminé les séances achetées, celle-ci ne seront pas remboursées.

En cas d'absence du professeur, pour maladie ou tout autre cas de force majeure, les élèves seront prévenus dans la mesure du possible par sms ou mails et les cours seront décalés et rattrapés.

L'Atelier Peren'Art se réserve le droit d'annuler ou de modifier un cours ou une plage horaire en cas d'effectif insuffisant.

Natacha Perez, le professeur, se réserve le droit de renvoyer, contre remboursement des séances restantes, tout élève présentant une attitude perturbant le bon déroulement du cours ou remettant en cause sans discussion possible les méthodes d'enseignement. Chaque élève se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Aussi, il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel prêté dans le même état qu'à son arrivée. Il est également interdit de pénétrer dans les espaces privés de l'atelier sans y être invité.

L'Atelier ne garde ni votre matériel, ni vos travaux, sauf ceux en cours de séchage. Les travaux terminés doivent être aussitôt remportés par l'élève, sans quoi, ils risquent d'être détruits ou réutilisés.

Les modèles, pots pour l'eau, palettes et autres produits vous sont prêtés pendant toute la durée des cours. Ils doivent être rendus et rangés à la fin de chaque cours et restent la propriété de l'atelier.

Les élèves sont responsables de leurs affaires personnelles. L'Atelier Peren'Art décline toute responsabilité en cas perte, de vol ou de vêtement tâché (le port d'un tablier est un choix qui appartient aux parents et celui-ci n'est pas fourni par l'atelier). Il en va de même en cas d'allergie, de maladie, d'accident ou de

blessure. Les élèves sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'atelier ou envers les autres élèves.

Il est interdit de filmer ou de photographier l'Atelier Peren'Art, Natacha Perez et les autres élèves sans l'autorisation de Natacha Perez et/ou des personnes concernées.

L'Atelier Peren'Art pourra diffuser des photographies de travaux d'élèves ou d'ambiances d'atelier sur le site de l'Atelier Peren'Art ou tout autre support pédagogique ou publicitaire, dans le respect du droit à l'image et de la vie privée. Les élèves opposés à cette diffusion devront le faire savoir à l'inscription.

Une bouilloire et des tasses sont gracieusement mis à disposition des élèves pour une ambiance plus conviviale.

Chacun se doit d'y prendre soin et de nettoyer ce qu'il a utilisé. Le café, le thé et autres boissons ou aliments ne sont pas fournis par l'Atelier Peren'Art, mais apportés et mis en commun par les élèves. Il est interdit de fumer à l'Atelier Peren'Art et de jeter des mégots dans les poubelles de l'Atelier en raison de l'utilisation de produits hautement inflammables.

Il n'ya pas cours durant les vacances scolaires, ces périodes sont consacrées aux stages.

> La famille au sens stricte (parents/enfants) des élèves actuels de l'atelier, bénéficient de - 10% sur tous les stages animés par Natacha Perez. Les familles bénéficient également d'une remise de - 5% sur l'abonnement annuel dès le 2ème membre inscrit. (la remise sera faite sur l'abonnement le moins cher).

Toutes les informations concernant les cours et l'Atelier Peren'Art sont envoyées par mail ou via une newsletter. Pour être certain de recevoir ces informations, il convient d'ajouter cette adresse e-mail à vos contacts :

- natachaperez.perenart@gmail.com

Ce règlement doit être lu et remis signé «lu et approuvé» par l'élève (ou un parent pour les élèves mineurs) pour que son inscription soit validée.

Fait à le

Signature , précédée de la mention « lu et approuvé ».

TARIFS 2021-2022

COURS D'EXPRESSION PLASTIQUE

(Dessin, peinture, modelage,...)

Les cours ont lieu sur **28 séances** entre le 20 septembre 2021 et 12 juin 2021.

ENFANTS : **O Annuel :** (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)
(6-9ANS) 25 séances d'1h30 à 11€/heure auxquelles s'ajoute 60€ de matériel pour l'année.
 $25 \times 1,5 \times 11 + 60 = 472,5€$ soit **157,5€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 9 x sous conditions de 52,50€ par mois.

O Trimestriel : 8 séances de 1h30 à 12€/heure auquel s'ajoute 20€ de matériel.
 $9 \times 1,5 \times 12 + 20 = 182 €$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 61€ par mois.

O 5 séances de 1h30 à 13€ de l'heure + une cotisation matérielle de 20€.
 $5 \times 1,5 \times 13 + 20 = 117,5€$

ADOS : **O Annuel :** (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)
(10-15ANS) 25 séances de 2h à 11€/heure auxquelles s'ajoute 80€ de matériel pour l'année.
 $25 \times 2 \times 11 + 80 = 630€$ soit **210€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 9 x sous conditions de 70€ par mois.

O Trimestriel : 8 séances de 2h à 12€/heure auquel s'ajoute 27€ de matériel.
 $9 \times 2 \times 12 + 27 = 243€$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 81€ par mois.

O 5 séances de 2h à 13€/heure + une cotisation matérielle de 20€.
 $5 \times 2 \times 13 + 20 = 150€$

(La cotisation matérielle comprend la peinture, les encres mais également les supports, toiles, etc)

O Cours Bi-mensuels :
14 séances de 3heures à 11€/heure auxquelles s'ajoute 75€ de matériel pour l'année.
 $14 \times 3 \times 11 + 75 = 537€$ soit **179€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 9 x sous conditions de 60€ par mois.

ADULTES : **O Annuel :** (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)
25 séances de 2h à 11€/heure auxquelles s'ajoute 130€ de matériel pour l'année.
 $25 \times 2 \times 11 + 130 = 680€$ soit **227€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 9 x sous conditions de 76€ par mois.

O Trimestriel : 8 séances de 2h à 12€/heure auquel s'ajoute 45€ de matériel.
 $9 \times 2 \times 12 + 45 = 261€$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 87€ par mois.

O 5 séances sont à 13€ de l'heure + une cotisation matérielle de 40€.
 $5 \times 2(\text{heures}) \times 13 + 40 (\text{matériel}) = 170€$

0 Cours Bi-mensuels :

14 séances de 3heures à 11€/heure auxquelles s'ajoute 130€ de matériel pour l'année.
 $14 \times 3 \times 11 + 130 = 592\text{€}$ soit **197,5€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 9 x sous conditions de 66€ par mois.

AQUARELLE : 0 Annuel : (3 séances offertes sur l'année soit une par trimestre)

(+10ANS) 25 séances de 2h à 11€/heure auxquelles s'ajoute 45€ de materiel pour l'année.
 $25 \times 2 \times 11 + 45 = 595\text{€}$ soit **199€ par trimestre** facilité de paiement possible jusqu'à 9x sous conditions de 66,50€ par mois.

0 Trimestriel : 8 séances de 2h à 12€/heure auquel s'ajoute 15€ de matériel.
 $9 \times 2 \times 12 + 15 = 231\text{€}$ facilité de paiement possible 3 x sous conditions de 77€ par mois.

0 5 séances sont à 13€ de l'heure + une cotisation matérielle de 10€.
 $5 \times 2 \times 13 + 10 = 140\text{€}$

SÉANCES D'ESSAI :

Les séances d'essais sont gratuites du 20 septembre au 18 octobre inclus. Ensuite elles seront payantes 15€ pour les ados et enfants, 20€ pour les adultes. En cas d'inscription, ce montant sera déduit de l'abonnement choisi.

Emploi du temps - Atelier Peren'Art

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin			10h - 12h Aquarelle			9h - 12h Cours Peinture Semaine 1 Adultes Ados Semaine 2
Après-midi		17h30 - 19h30 Ados	14h00 - 16h00 Ados	17h00 - 18h30 Enfants		
		20h00 - 22h00 Aquarelle	16h15 - 17h45 Enfants	20h00 - 22h00 Adultes		

Trimestre 1 : du 20 septembre 2021 au 11 décembre 2021

Trimestre 2 : du 12 décembre 2021 au 19 mars 2022

Trimestre 3 : du 20 mars au 18 juin 2022

Durant les congés scolaires, il n'y a pas cours mais des stages auxquels vous pouvez participer sur inscription. **Les élèves de l'atelier et les membres de leur famille** au sens strict bénéficient de **-10% sur tous les stages** animés par Natacha Perez à l'Atelier Peren'Art.

> Attention en Janvier, la reprise des cours se fait 10/01/2022 et non le 03/01/2022.

Pour les cours bi-mensuels : 14 séances / an

Dates des cours adultes :

Septembre : 25
 Octobre : 9, 23
 Novembre : 20
 Décembre : 4
 Janvier : 15, 29
 Février : 26
 Mars : 5, 19
 Avril : 2, 30
 Mai : 14
 Juin : 4

Dates des cours ados :

Septembre : /
 Octobre : 2, 16
 Novembre : 13, 27
 Décembre : 11
 Janvier : 22, 30
 Février : 5
 Mars : 12, 26
 Avril : -9,
 Mai : 7, 21
 Juin : 11